

# THAL-Infos

N°36

juin 2014  
N°36  
juin 2014



Téléphone : 03 88 91 20 87

Fax 03 88 91 20 87

@ [mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr](mailto:mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr)  
[www.thal-marmoutier.fr](http://www.thal-marmoutier.fr)

## Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- nos finances	p.7
- le PLU	p.9
Les chantiers :	
- achat, construction et chantiers	p.10
- la montée en débit	p.11
Les échos de la vie municipale:	
- les vœux du maire	p.12
- au fil des saisons	p.13
- la fête des aînés & sortie Maïkur	p.14
- la Gungelstub	p.15
- traversée à risque	p.15
- ASC Brotsch	p.16
- le badminton à Thal	p.17
- convoi exceptionnel	p.18
- nouvelle de la bibliothèque	p.18
- nos sapeurs pompiers	p.19
- le défibrillateur	p.21
- 14-18 à Thal	p.22
Ça s'est passé à THAL:	
- Osterputz	p.26
- mon mouton est un lion	p.26
- gala de boxe	p.27
Les nouvelles de nos écoles:	
- le mot des maternelles	p.28
- écoles qui chantent	p.29
Infos pratiques et diverses :	
- Avis à la population	p.30
- Infos en vrac	p.31
- La tique	p.34

# Publication

Dépôt légal  
Juin 2014

Directeur de publication  
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les  
personnes qui ont contribué à la  
réalisation de ce bulletin communal  
pour :

la rédaction d'articles,  
les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos  
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de  
nous en excuser par avance.





## Le mot du Maire

---

Chers Thaloises et Thalois,



Le 23 mars 2014, vous nous avez renouvelé votre confiance pour les six prochaines années. Vous vous êtes déplacés nombreux, à près de 68%, et je voudrais, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, vous témoigner toute notre gratitude. De plus vous avez plébiscité les cinq nouvelles têtes, validant ainsi notre choix de renouvellement.

Comme vous le savez, le temps est aux économies, aux baisses des subventions et nous allons devoir faire des arbitrages quant aux investissements futurs.

La mandature s'est terminée avec un certain nombre de travaux de voirie, la présente mandature débute par des travaux importants d'aménagement : voirie, eaux pluviales, eau potable, assainissement et trottoirs de la rue Ballerich, ce qui nous amènera à fin 2014. Il restera l'aménagement de la rue des Bergers, non

sans avoir solutionné l'écoulement des eaux de pluies provenant du versant et s'écoulant dans les deux fossés de part et d'autre de la RD. Il faudra également prévoir l'aménagement du parking et du terrain de jeu derrière la salle Jeanne d'Arc.

L'équipe souhaiterait également réhabiliter les bâtiments communaux avec le ravalement des façades de la mairie et du centre de soins. L'isolation de la salle Jeanne d'Arc est également envisagée. L'objectif étant d'embellir le bourg centre.

Enfin, il restera une multitude de petites réalisations : isolation de l'atelier municipal, terminer l'aménagement de la forge, rénovation des lavoirs, l'aménagement du parking du centre de soins .... qu'il faudra intercaler parmi les gros travaux. Se posera néanmoins le problème de la capacité de financement de la commune, ceci sans augmentation des taux communaux des impôts, compte tenu de la conjoncture économique difficile pour beaucoup de ménages.

Vaste programme me direz-vous et j'en conviens. Mais le devoir d'une équipe municipale, c'est de se projeter dans le temps, de travailler pour le bien-être et le vivre ensemble de ses concitoyens, tout en sachant que l'on ne peut pas contenter tout le monde.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Claude DISTEL.



# Les travaux de vos élus

*Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.*

Principales décisions du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> janvier au 02 juin 2014



1.Distel Sébastien 2.Schaeffer Gilberte 3.Lehmann Rémy 4.Fischer Franceline 5.Volkringer Pierre  
6.Distel Jean Claude 7.Hoff Vincent 8.Oberlé Malou 9.Laquit Nathalie 10.Fischer Elisabeth  
11.Zuber Jean Marie 12.Stenger Eric 13.Schneider Olivier 14.Weiss Aline 15. Lotz Pierre

**Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village RD 102 au niveau du Home St Joseph et de la Rue Ballerich** : signature d'une convention avec le Conseil Général portant sur la participation du Conseil Général au financement des travaux

**Bibliothèque** : désignation d'un nouveau régisseur Mme Danièle LEHMANN et des régisseurs suppléants Mmes Jacqueline OBERLE et Micheline ROTH.

**Adoption des restes à réaliser 2013** : un reste à réaliser de 127.513,85 € a été reporté au budget 2014 (travaux prévus en 2013 et qui seront payés en 2014).

**Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges** : état des versements à effectuer au titre des plantations 2013 soit 250 €uros (25 arbres).

**Diverses acquisitions** : un ordinateur pour la bibliothèque pour 475 € TTC, un coffret pour intégrer le transformateur du défibrillateur pour 477,98 € TTC, des panneaux pour la préservation des amphibiens pour 401,52 € TTC.



**Adoption du compte de gestion 2013** : arrêté par le trésorier à des excédents de clôture excédentaires de 192.729,88 € pour la section Fonctionnement et de 129.074,36 € pour la section Investissement.

**Adoption du compte administratif 2013** : établi par le Maire – le compte administratif présente les mêmes résultats que le compte de gestion.

**Plan Local d'Urbanisme** : approbation du PLU avec prise en compte dans la mesure du possible des remarques formulées lors de l'enquête publique.

**Institution d'un droit de préemption urbain** : sur les zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) délimitées par le PLU.



**Instauration d'un permis de démolir** : les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction doivent être précédés d'un permis de démolir.

**Instauration de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture** : les clôtures édifiées sur le territoire de la commune de Thal-Marmoutier sont soumises à déclaration préalable.



**Subvention pour un voyage scolaire** : une subvention de 25 € par enfant est attribuée à quatre enfants scolarisés au Collège des Sources de Saverne en raison de leur participation à un voyage scolaire dans le Jura.

**Echange de terrains** : acceptation de l'échange du terrain cadastré Section 1 n° 316/92 – lieu-dit Meierei – 3,76 ares - appartenant à M. Michaël SALI contre le terrain cadastré Section 1 n° 319/93 – lieu-dit Meierei – 3,68 ares - appartenant à la Commune de Thal-Marmoutier. Transaction sans compensation financière.

**Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale en 2014** : le Conseil municipal réitère la participation financière lors de la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier selon les critères suivants :

- Période : 1er août 2014 au 31 décembre 2014
- Bénéficiaires : tous les propriétaires par foyer fiscal au regard de la taxe foncière
- Montant : 10 (dix) €uros par arbre limité à 3 (trois) arbres par propriétaire
- Pièces justificatives : facture acquittée mentionnant le lieu de plantation (références cadastrales)

**Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013** : virement à la section investissement : 110.000 €uros

**Fixation des taux d'imposition 2014** : les taux restent inchangés soit :

- Taxe d'habitation : 13,26 %
- Taxe foncière sur le bâti : 14,74 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 53,91 %

**Budget primitif 2014** :

- Fonctionnement : 472.637,84 €
- Investissement : 694.319,73 €



**Elections du maire :** M. Jean-Claude DISTEL a été proclamé maire (14 voix) élu Com Com Saverne.

**Elections des adjoints au maire :**

- M. Pierre LOTZ a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint (14 voix).
- M. Rémy LEHMANN a été proclamé 2<sup>e</sup> adjoint (14 voix) élu Com Com Saverne.
- M. Pierre VOLKRINGER a été proclamé 3<sup>e</sup> adjoint (12 voix).

**Délégations au Maire :** dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal accorde au maire diverses délégations permanentes pour la durée du mandat en cours.

**Désignation des représentants auprès des différents syndicats :**



- Syndicat d'eau potable de la Région de Saverne-Marmoutier : Pierre VOLKRINGER
- Syndicat d'assainissement de la Région de Saverne-Zorn-Mossel :
  - Titulaires : Jean-Claude DISTEL et Pierre VOLKRINGER
  - Suppléants : Vincent HOFF et Eric STENGER
- SIVU Haegothal :
  - Titulaires : Rémy LEHMANN, Olivier SCHNEIDER et Aline WEISS
  - Suppléantes : Nathalie LAQUIT et Franceline FISCHER

- Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Haute Zorn :
  - Titulaire : Pierre LOTZ
  - Suppléant : Jean-Marie ZUBER

**Création des diverses commissions communales**

**Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux**

**Attribution de l'indemnité de conseil du Trésorier :** à Mme Simone FISCHER, trésorier public en charge de la commune.

**Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village RD 102 au niveau du Home St Joseph et de la Rue Ballerich :**

Attribution du marché à l'entreprise GCM de Bouxwiller pour un montant total HT de 331.743,00 Euros

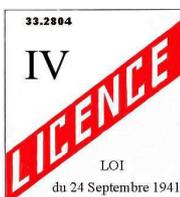
- emprunt d'un montant de 180.000 € auprès de la Banque Postale au taux fixe de 3,04 %
- prêt-relais d'un montant de 100.000 € auprès du Crédit Mutuel au taux fixe de 1,30 %



**Subvention au Badminton club :** attribution d'une subvention exceptionnelle de 112 Euros pour l'acquisition de filets de compétition.

**Instruction des autorisations d'urbanisme :** signature d'une convention avec la Direction Départementale de l'Équipement

**Désignation des délégués membres de l'Association gestionnaire de la Salle Jeanne d'Arc :** Jean-Claude DISTEL, SCHAEFER Gilberte, LOTZ Pierre, VOLKRINGER Pierre, OBERLE Malou, HOFF Vincent et Sébastien DISTEL



**Acquisition d'une licence de boissons de 4<sup>e</sup> catégorie cédée par le JB Bar de Thal-Marmoutier :** au prix de 6.100 Euros pour garder la possibilité de l'ouverture d'un débit de boissons dans le village

# Les finances communales

---

Lors de sa séance du 3 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2013, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par notre comptable public.

D'autre part, la séance du 17 mars a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2014, ainsi qu'à la fixation des taux des impôts locaux revenant à la Commune. Les procès verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits page 5 du présent « Thal-infos ». Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le contenu de ces documents budgétaires.

## I. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2013

Le **compte administratif, établi au niveau de la Mairie** :

- **rapproche les prévisions** ou autorisations inscrites au budget de l'exercice concerné **des réalisations effectives** en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les **résultats comptables** de l'exercice ;
- est soumis, pour approbation, au Conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

La **comptabilité du trésorier** décrit en permanence la situation patrimoniale de la commune, c'est-à-dire tout ce qu'elle possède, tout ce qu'elle doit (ou ce qu'on lui doit) et la situation de la trésorerie (les disponibilités).

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le **trésorier** établit un **compte de gestion** qui **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le compte de gestion est également **soumis au vote du Conseil municipal** qui peut constater ainsi **la stricte concordance des deux documents** (compte administratif et compte de gestion).

Ces deux documents ont été **examinés par le Conseil** municipal lors de sa séance du 3 mars 2014, qui a pu constater leur **stricte concordance**.

### 1° Budget de fonctionnement

Le résultat effectif du budget de fonctionnement de 2013 fait ressortir un montant de **521 049,39 €** dégageant **un excédent de clôture de 192 729,88 €** (incluant 59 000 € au titre de l'excédent reporté de 2012).

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2013, a été affecté par virement à la section d'investissement pour un montant de 110 000,00 €, le solde restant affecté au budget de fonctionnement à titre de réserve.

### 2° Budget d'investissement

Après déduction des restes à réaliser de 2013, le budget d'investissement de l'exercice 2013 fait ressortir **un excédent de 1 560,51 €**

## II. Budget primitif de l'année 2014

### 1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2014, en l'absence d'éléments nouveaux, se borne à une actualisation de celui de 2013. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à **472 637,84 €**

### 2° Budget d'investissement

Pour l'année 2014, le principal poste d'investissement concerne la **mise en sécurité de l'entrée de l'EHPAD « Home Saint Joseph »** et de la rue Ballerich. Les travaux prévus (qui devraient débiter à la mi-juillet), concerneront également :

- la récupération des eaux pluviales venant de Haegen, qui se déverseront à l'avenir, par la rue du Reitweg, dans le Mosselbach, à hauteur du couvent de Thal ;

- la prolongation des réseaux d'eau, assainissement et électricité à la sortie du village en vue de la viabilisation de plusieurs terrains à bâtir (ces travaux sont financés par une majoration de la taxe d'aménagement due par les futurs constructeurs de ces terrains).

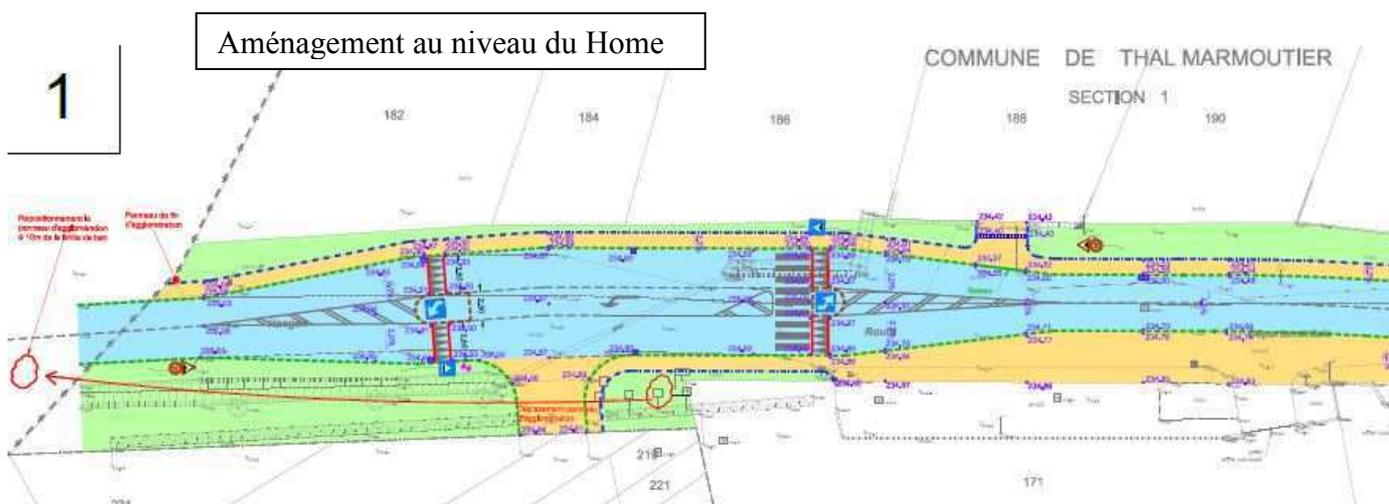
On rappelle que ces investissements sont financés pour un montant important par diverses subventions du Conseil régional, du Conseil Général, de la COMCOM de Saverne, du Syndicat d'assainissement et de la réserve parlementaire.

L'investissement à charge de la commune s'élève à 300.000€ HT, cet investissement comprend l'aménagement de la rue du Reitweg pour 21.600 € et la rue du Huehnerberg pour 19.500 €.

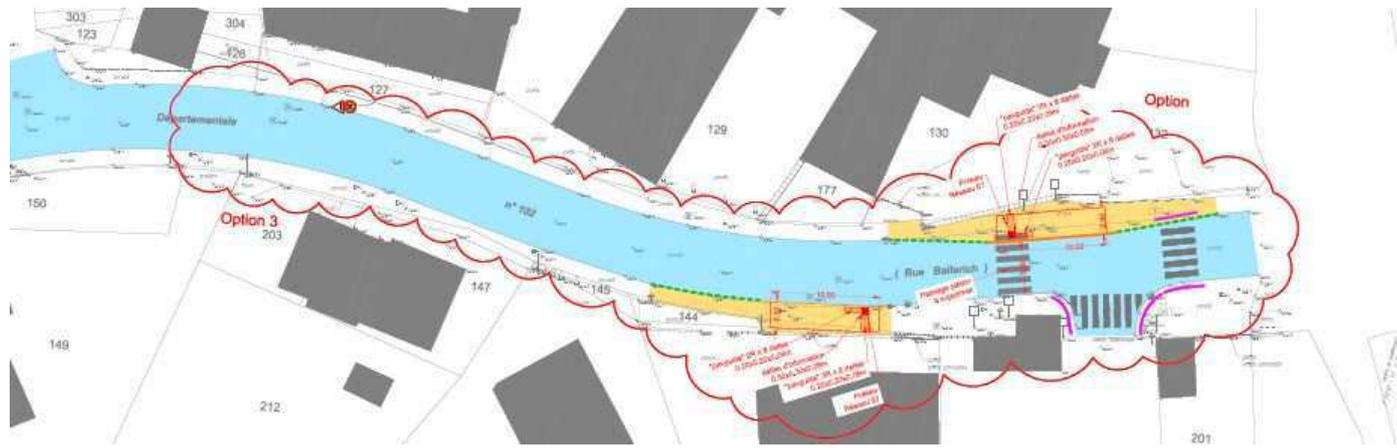
Malgré ce budget d'investissement conséquent, **aucun relèvement des taux communaux** des impôts locaux n'a été décidé. Ces impôts n'augmenteront en 2014 qu'en raison de la revalorisation des valeurs locatives foncières prévue par la loi de finances pour 2014 et suite aux taux (généralement en hausse) fixés par les autres collectivités bénéficiaires (Région, Département, ComCom et Syndicats Intercommunaux).

Ci-dessous le calendrier prévisionnel de ces travaux

- du 7 juillet au 1er août : Pose des réseaux assainissement en face du Home et pose d'un réseau d'eaux pluviales à la hauteur du Home jusque derrière le Couvent, passant par la rue du Reitweg (450 m)
- du 28 juillet au 1er août : Pose d'une conduite d'eau potable, prolongation du réseau existant et alimentant les terrains constructibles en face du Home.
- du 04 au 14 août : Pose des réseaux secs (électricité et téléphonie)
- du 18 au 29 août : Réalisation d'un plateau devant l'école et aménagement des arrêts de bus.
- du 1er au 10 septembre : Réalisation du plateau devant l'EHPAD Home St Joseph et trottoirs
- du 20 au 24 octobre : Préparation et réalisation des enrobés sur chaussée.

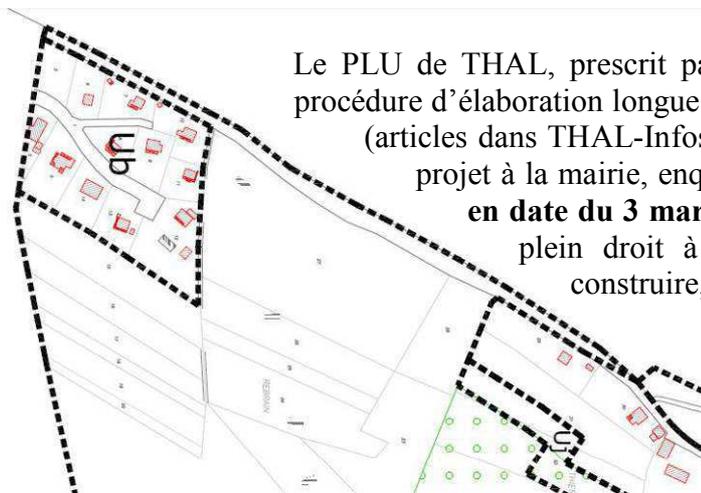


Aménagement de l'arrêt de bus au niveau de la salle



# Plan Local d'Urbanisme

---



Le PLU de THAL, prescrit par délibération du 1er février 2010 a, après une procédure d'élaboration longue à laquelle la population a été étroitement associée (articles dans THAL-Infos, réunion publique, possibilité de consultation du projet à la mairie, enquête publique...), été **approuvé par délibération en date du 3 mars 2014**. Le PLU est donc désormais applicable de plein droit à toutes les opérations d'urbanisme (permis de construire, autorisations de travaux...) postérieures à cette date.

Le dossier de PLU est tenu à la **disposition du public** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consultable sur le site de la commune :

[www.thal-marmoutier.fr](http://www.thal-marmoutier.fr)

Corrélativement à l'adoption du PLU, le Conseil municipal a décidé :

- l'institution d'un **droit de préemption urbain** ;
- l'instauration du **permis de démolir** ;
- et l'instauration de la **déclaration préalable à l'édification d'une clôture**.

Le PLU, tel qu'approuvé par le Conseil municipal, a fait l'objet d'un **recours en nullité** par Mme De Schwilgue pour divers motifs tenant tant à la forme qu'au fond. Rappelons que Mme De Schwilgue est propriétaire de terres d'une surface d'environ 1 ha situées entre la sortie de Saint GALL et les chalets du Geroldseck (cf.extrait du PLU et photo) .Ces terres étaient classées en zone non constructible dans la carte communale et ont été maintenues en zone NC dans le cadre du PLU.

Ce recours n'étant pas suspensif, **le PLU continue de s'appliquer dans l'attente de la décision du Tribunal Administratif de Strasbourg.**

La commune a confié au cabinet d'avocats SELARL SOLER-COUTEAUX/LLORENS la mission de rédiger notre mémoire en défense et les arguments développés par notre avocat nous paraissent très pertinents. La procédure peut durer ...quelques années !



# Achats, construction et futurs chantiers



Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2013, nous avons finalisé l'achat du nouveau tracteur. Cet investissement a été nécessaire en raison du vieillissement des deux tracteurs existants, mais aussi devant les besoins croissants de petits travaux. Le dilemme était, quel tracteur faut-il remplacer? Le choix s'est finalement porté sur le remplacement du petit tracteur, d'abord en raison de l'acquisition d'une tondeuse pour le terrain de football, mais aussi parce que la taille et la puissance intermédiaire faisait l'affaire. Nous avons donc retenu le tracteur de marque KUBOTA 58CV, avec chargeur et chasse neige à l'avant et une pelle rétro à l'arrière, pour un investissement de 70 000 €. Cet achat a été subventionné par le Conseil Général à hauteur de 10% pour le

tracteur et 30% pour le chasse-neige. Tous ces équipements nous permettent de procéder à divers petits travaux : curage des fossés et dégagement des entrées de buses, pour permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie, niveler les chemins forestiers .... Tous ces engins et accessoires ont besoin d'être à l'abri des intempéries, c'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'aménager les box en béton existants en créant un appentis, pour un investissement de 15.000 €.



Nous allons entamer le 2<sup>ème</sup> semestre 2014, après période électorale. Nous entrons dans l'été, saison propice aux travaux routiers et d'aménagement et voici le menu qui vous sera proposé jusqu'à fin octobre.

En effet à partir du 7 Juillet, notre commune connaîtra un important chantier allant de la Mairie à l'EHPAD Home St Joseph. ( lire page 8)

L'autre chantier concerne les travaux pour la fibre optique à partir du 7 juillet et jusqu'au 10 août, avec la mise en place d'une nouvelle armoire fibre en face du cimetière et nécessitant une traversée de chaussée à partir du sous-répartiteur situé devant le cimetière.( lire page 11)

Tous ces chantiers occasionneront une gêne pour les usagers.

Je compte sur votre compréhension. *JC Distel*



# Haut débit et Internet...



Sommes-nous enfin arrivés au bout de nos attentes ? Voici les dernières informations que nous venons de recevoir du Conseil Général en date du 4 juin 2014, sur les opérations de montée en débit internet.

Notre commune a la particularité de dépendre de deux Centraux Téléphoniques. En effet Thal et Schwebwiller dépendent de Saverne et St Gall de Marmoutier.

« Je fais suite au dernier point du 4 avril, relatif aux opérations de montée en débit (MED) pour 18 communes aujourd'hui très mal desservies en ADSL,

qui disposeront alors d'un débit Internet de haut niveau.

Les études réalisées ont permis de distinguer deux types de travaux : Thal-Marmoutier et St Gall ne nécessiteront pas de travaux importants de génie civil (sauf la dalle) du fait de fourreaux disponibles et la fibre arrivera en face du cimetière.

Par contre pour St Gall la fibre optique aboutira au sous répartiteur situé près de la salle des fêtes de Reinhardsmunster et la réalisation de tranchées sera nécessaire car les fourreaux ne sont pas disponibles. Cette particularité entraînera un léger décalage pour la mise en service, mais le délai maximum est fin décembre 2014.

Nous joignons le planning des travaux pour Thal et Schwebwiller. Quant à St Gall il faut se référer à celui de Reinhardsmunster.

De manière visible, vous pourrez voir pour chaque commune :

- les travaux de génie civil de la dalle béton d'accueil des armoires (en rouge)
- les travaux de génie civil sur linéaire (tranchées) pour les communes où des fourreaux ne sont pas disponibles (en jaune)
- le tirage de la fibre optique et son raccordement (en brun).

On notera ainsi que ces travaux s'échelonnent sur les mois de juin à septembre.

PLANNING D'EXECUTION ETUDE & TRAVAUX NRA/SR MED67 ALSACE (MAJ le 26/05/2014)

Commune	Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre							
	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	
<b>REINHARDSMUNSTER</b>																												
Travaux génie civil dalle béton AR																												
Travaux de génie civil sur linéaire																												
Tirage et raccordement optique																												
Raccordement électrique																												
Test du Tronçon																												
DOE et réception des travaux																												
Dossier Fin de travaux FT																												
<b>THAL-MARMOUTIER</b>																												
Travaux génie civil dalle béton AR																												
Tirage et raccordement optique																												
Raccordement électrique																												
Test du Tronçon																												
DOE et réception des travaux																												
Dossier Fin de travaux FT																												

Cela conduit à des mises en service échelonnées, qui restent programmées entre mi-octobre et fin décembre 2014 en fonction des sites, mais conditionnées aux interventions exclusivement sous la maîtrise d'ouvrage d'ORANGE. Ces opérations sont encadrées par des délais règlementaires, de l'ordre de 85 jours ouvrés.

En ce qui concerne les conventions de financement, toutes les conventions sont approuvées et signées par la Com Com de SAVERNE. »

# Les vœux du Maire

---



C'est devant un parterre bien garni que Jean Claude Distel, maire de la Commune, et au nom de son Conseil municipal, a présenté ses vœux à la population de THAL et à toutes les forces vives du village.

« La crise n'en finit pas de déprimer les français, chômage, baisse du pouvoir d'achat, ras-le-bol devant l'augmentation des impôts, insécurité et la liste est longue. Nous sommes considérés comme étant les champions du pessimisme...

... Ce sont souvent les choses qui ne coûtent rien qui nous rendent heureux : nos liens affectifs, la qualité de nos relations professionnelles, le bien être physique, le sens que nous donnons à notre vie, la relation avec la nature et tous ces petits plaisirs quotidiens qu'il faut prendre le temps de savourer....alors l'invitation aux vœux du Maire fait partie de ce processus de convivialité au même titre que les prochaines manifestations annoncées au sein du village. »

C'est par ces propos que le premier magistrat a salué les personnes présentes, puis il évoqua très rapidement le bilan de ce mandat, invitant les citoyens de Thal à se reporter au dernier Thal infos pour plus de détails.

Par contre il ne manqua pas d'évoquer les projets qui sont encore « dans les tuyaux », qui ont été validés et qui devraient se réaliser en 2014 :

L'aménagement de la rue Ballerich; l'achat du terrain derrière la salle, la validation du PLU suite à l'enquête publique; la couverture des box en béton derrière l'atelier communal; la rénovation de la statue Jeanne d'Arc; la livraison du nouveau tracteur avec ses accessoires; la réalisation de la caserne des pompiers à St Gall, sans oublier la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre du SIVU...

Sur ce, il a tenu à remercier chaleureusement son Conseil Municipal pour son soutien et son investissement à ses côtés, l'ensemble du personnel communal, les membres de l'Association Jeanne d'Arc pour l'excellente gestion de la salle, gestion qui a permis, malgré le manque à gagner dû à la rénovation, d'investir de manière significative.

Pour conclure il adressa un dernier remerciement au couple BERRET pour son engagement au niveau de la forge et à l'ensemble des Associations, qui par leurs manifestations, mais aussi par l'occupation du complexe, contribuent à faire vivre et animer le village.

Avant d'inviter tous ses convives au verre de l'amitié et à partager la galette des rois et la traditionnelle bretzel, il salua nominativement tous les nouveaux arrivants.

## Au fil des saisons

---



Hiver où es-tu resté ?  
Hiver nous t'attendions !  
Nous étions fin prêts....  
Hiver où as-tu passé l'hiver ?  
Sous les tropiques ?  
Aurais-tu égaré ton blanc manteau ?



Hiver, à force de te chercher, nous avons fini par te trouver !



Printemps, tu es venu en avance .....  
Surprenant nos fruitiers encore en dormance....  
Ils se sont dépêchés de se réveiller ....  
Pour nous offrir un spectacle de toute beauté !

*Malou*



## Fleurir une commune

---

Autour d'une table nous rassemblons nos idées, fleuries bien sûr !

Les discussions tournent autour des bacs et des jardinières, trop peu, trop ou pas assez.....A quels endroits ?

Géraniums, pétunias, solanums, bidens, sauges et j'en passe.....

Endroits ensoleillés ou ombragés ? Fleurs vivaces ou annuelles ?

Arrosage, soins, engrais....la liste est longue.....Et puis un beau jour tout est en place ....les lutins sont passés par là ...

Il ne nous reste plus qu'à regarder ces fleurs s'épanouir tout au long de l'été !



# Repas des aînés

---

Repas des aînés ?  
Fête des aînés ?  
Retrouvailles des aînés ?  
Que choisiriez-vous comme intitulé ?



Pas moins de 107 personnes ont répondu présent pour ce repas offert par la commune !  
En ce 4 mai, dès 9h du matin, l'équipe municipale préparait la salle : tables, chaises, nappes, fleurs, vaisselle, déco de table, carte de menu .....tout fut fin prêt dans les délais. L'équipe Gantzer était en cuisine dès 11h, avec Marc, notre incontournable chef !

Le repas fut servi après les salutations du maire .....Dans l'après-midi le conteur Georges proposa quelques blagues à l'assemblée.....les rires fusèrent dans la salle.

Les aînés, très satisfaits du repas, sont repartis chez eux avec un petit présent sous les bras en nous promettant de revenir l'an prochain !



# Sortie Maïkur

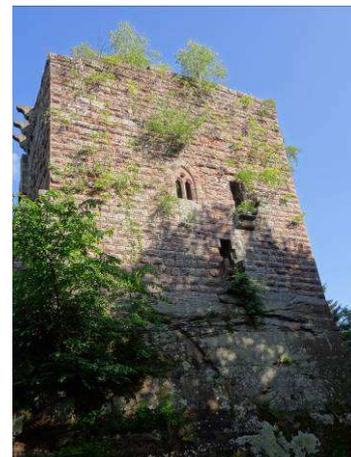
---

Marcher avec Pierre c'est une sacrée aventure...

Il vaut mieux avoir le pied sûr !

Nous savons d'où nous partons mais nous ne savons jamais où nous arrivons.....

L'itinéraire est parfois tortueux, sinueux, semé d'embûches et plein de surprises....Les ruines de l'Arnsbourg, les ruines de la Wasenbourg, la source celtique à Niederbronn; les Vosges du Nord sont très vertes et vallonnées et nous rappellent l'Auvergne...Pas trop de difficultés cette année mais un parcours adapté à tous (enfin presque !)...La plus belle des récompenses c'est la bonne ambiance, les rires, les blagues et la bonne humeur sont toujours de mise..... Le soir venu, c'est autour d'une table richement garnie que nous avons rechargé nos batteries. MERCI Pierre pour ce beau week-end ensoleillé, nous reviendrons l'an prochain.



# Nouvelles de la Gungelstüb

---

Pour finir notre saison en beauté il fallait bien organiser une sortie au restaurant... La date retenue fut le jeudi 5 juin et c'est un groupe de 35 personnes qui se rendit au BEAU SITE au Hellert. Ce restaurant a rouvert ses portes il y a peu de temps. Confortablement installés dans une salle spacieuse et bien décorée, nous avons dégusté un pâté maison accompagné de crudités, suivi de joues de porc servies avec des légumes et des frites. Un morceau de tarte aux fruits servi avec un café a complété le repas. Nous étions très contents et nous nous sommes longuement attardés à table, histoire de conter blagues et souvenirs... A quand notre prochaine sortie ? Le 07 août, nous irons manger de la tarte flambée ... nous reprendrons nos réunions en septembre et alors nous préparerons notre vente de NOEL qui aura lieu le 30 novembre 2014.



# Traversée à risque...

---



Début février 2014, M. BOUR nous a signalé le passage sur la route, sortie St Gall vers Reinhardsmunster, de très nombreux amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons). Ils viennent de la forêt pour se reproduire dans son étang en contre bas de la route. Beaucoup, en traversant la route se font écraser et nous avons essayé de trouver une solution.

Fort d'un article paru dans les DNA sur le sujet, nous avons contacté la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui s'est déplacée pour évaluer le phénomène et proposer un dispositif de protection sur une longueur d'environ 150 mètres.

Nous avons donc, avec l'aide de la LPO et des ouvriers communaux, mis en place des filets et, tous les cinq mètres, des seaux enterrés où les amphibiens venaient s'échouer. Ces seaux ont été vidés tous les jours dans le fossé côté étang et ceci pendant une quinzaine de jours.

Le comptage approximatif a fait ressortir : 750 crapauds, 1 grenouille rousse, 7 grenouilles indéterminées, 1 triton alpestre et 4 tritons indéterminés.

L'opération sera renouvelée avec l'aide de la LPO au printemps 2015.



# L'ASC Brotsch en D1



En surclassant Steinbourg 6-1, les joueurs de Stéphane Di Ciccio officialisent leur montée. Après avoir gâché une première occasion de rejoindre la D1 huit jours auparavant contre Waldhambach (défaite 1-3), Frédéric Oberlé (toujours très précieux, l'ancien) et ses jeunes partenaires ne vont pas laisser passer une seconde chance. Non, cette fois, ils vont user de leur puissance et de leur maîtrise collective pour décrocher la victoire synonyme de montée.

Etienne Schiebler par trois fois, Arnaud Silber, Kevin Bissinger et Mathieu Pirson contribuent au 10e et dernier succès de la saison, le plus beau, car il scelle la montée à l'étage supérieur.

La D1, le Brotsch l'a déjà connue, entre 2003 et 2006. « Je tiens à féliciter ce groupe, c'est la satisfaction du travail bien fait, on réalise une belle saison, les joueurs méritent cette accession », souligne l'entraîneur Stéphane Di Ciccio. A ses côtés, le président Marc Schall savoure lui aussi : « C'est un sentiment de fierté qui anime tout le club ce soir (dimanche), c'est une belle réussite. Mais on sait que ce ne sera pas facile en D1 la saison prochaine. »



A nouveau c'est un très beau bûcher qui s'est embrasé le soir du 21 juin, le tout sous haute surveillance du sergent Fabien Dentel et de ses sapeurs-pompiers locaux présents afin de sécuriser le site. Le parking jouxtant le stade affichait rapidement complet tant il y avait de curieux impatients de découvrir une tour conçue de main de maître par Jean-Pierre Hopfner, les bénévoles du club local et les entreprises SALI et HOPFNER.

« Trois journées de travail complètes ont été nécessaires afin d'achever l'ouvrage et de préparer la manifestation, je remercie les bénévoles ainsi que les sponsors qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette soirée », note Marc Schall président du club et ancien joueur. Et le succès a été total. Une ambiance chaleureuse, des tartes flambées et pizzas ainsi qu'une multitude de grillades, un service rapide avec le sourire, toutes les clés de la réussite de l'ASC Brotsch.



# Badminton Club de THAL

Bonjour amis Thalois, quelques nouvelles du Badminton Club de Thal.

Les créneaux sont inchangés :

- **Lundi 18h30-20h créneau jeunes encadrés à partir de 8-9 ans**
- Lundi 20h-23h créneau compétition et match
- Mardi 20h-23h créneau loisir ouvert a tous, n'hésitez pas à venir essayer
- **Mercredi 14h-16h créneau jeunes encadrés à partir de 8-9 ans**
- Vendredi 20h-23h créneau compétition et loisir et matchs

Pour tous renseignements : <http://badmintonclub.thal.pagesperso-orange.fr/>

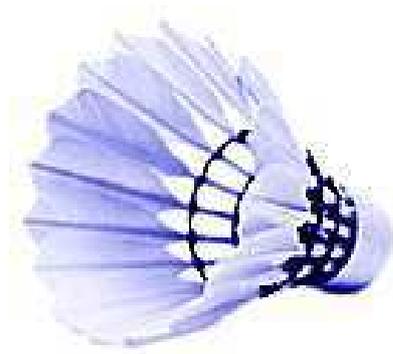
Le badminton club de Thal donne rendez-vous aux Thalois **le lundi 14 juillet à la salle Jeanne D'Arc** à partir de 18h. En effet nouvelle formule cette année, le bal du village sera le 14 juillet et non plus le 13 juillet. L'entrée sera toujours libre.

**L'orchestre Décllic** animera la soirée, le **feu d'artifice** de la commune vous sera proposé.

Quelques nouveautés aussi pour la restauration, en effet on vous proposera **paella, doner, grillades et frites**.

Des membres du club passeront dans le village début juillet, pour le traditionnel ramassage des tombolas. D'avance Merci pour votre accueil.

Le comité du BC Thal vous souhaite de très bonnes vacances !!!



Le Badminton Club de Thal Marmoutier vous invite à son

# Grand Bal

Lundi 14 Juillet 2014 dès 18h

Salle Jeanne d'Arc - Thal Marmoutier

Entrée libre

Restauration  
Buvette  
Tombola

animé par  
l'orchestre  
**Décllic**

Infos et contact : Raphaël ([tchaly67@wanadoo.fr](mailto:tchaly67@wanadoo.fr))

# Convoi exceptionnel

---

Alors que l'un des camions de l'entreprise de transport SALI était en action au terrain de football pour l'élaboration du bûcher du feu de la St Jean, un autre était chargé d'un tronc de chêne aux mensurations exceptionnelles. Débardé et chargé à l'aide de deux camions grues, non sans mal, en forêt du Ried à STUTZHEIM près de Benfeld, il était prêt à partir pour l'Allemagne à 60km au Sud d'Ulm à Aichstetten, où il sera, vraisemblablement, à nouveau érigé et sculpté. Pour mémoire il s'agit d'un chêne probablement 5 fois centenaire...Long de 8 mètres, son tronc affichait un diamètre de 1m70...Impressionnant !



# La Bibliothèque

---



Au cours de ce 1<sup>er</sup> trimestre vous avez été nombreux, les passionnés de voyage, à partager les escapades de nos trois couples d'aventuriers qui vous ont emmenés en Irlande du Sud puis en Ethiopie et sur les chemins de St Jacques de Compostelle.

La bibliothèque se met maintenant aux horaires de vacances afin de laisser le temps à leurs fidèles voyageurs et lecteurs pour découvrir de nouveaux horizons...et pourquoi pas les partager à nouveau au début de l'année prochaine.

L'équipe de la bibliothèque de THAL vous souhaite d'agréables vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée pour la découverte de nombreux ouvrages relatant de la grande Guerre.

Tél : 03 88 71 15 11  
Mail : [bibliothal@orange.fr](mailto:bibliothal@orange.fr)



**Attention :** Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est uniquement ouverte jeudi après-midi de 16h à 18h30

# Les Pompiers en manœuvre...

## ...mais toujours sans local !



Une trentaine de pompiers et une dizaine de véhicules du secteur étaient mobilisés, ce samedi 14 juin, pour un exercice d'interventions à caractère multiple sur Thal et Haegen. Manière de tester hommes, matériels et connaissance des lieux. Nombreux étaient les riverains à se poser des questions sur la gravité des faits; heureusement il ne s'agissait que d'exercices.

Le scénario pouvait paraître classique et banal, il n'en demeure pas moins qu'il pouvait être tout à fait réaliste. Suite à un événement climatique (tempête, forte pluie) comme il s'en produit souvent actuellement, un poste de commandement de zone d'intervention sera activé par des officiers au centre de secours principal de SAVERNE sous le commandement du capitaine SABOS. Il aura pour mission de gérer la distribution des secours pendant l'évènement et assurer la remontée d'information vers la hiérarchie et les autorités dans un laps de temps très réduit.

Ce sont quatre situations proches de la réalité que nos sapeurs pompiers ont été amenés à traiter. Sur Thal il s'agissait, dans un premier temps, d'immobiliser puis d'extraire une victime dans un véhicule prise sous un arbre.

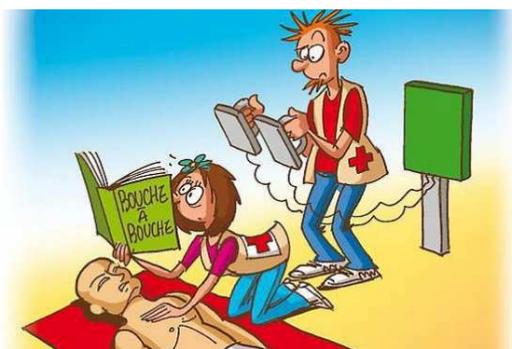
A l'école il fallait sécuriser une toiture arrachée, dégager les tuiles qui présentaient un danger de chute puis procéder au bâchage de la charpente.

A Haegen, des arbres tombés entravaient les voies de circulation. Il s'agissait ici de procéder au tronçonnage et à l'évacuation des bois pour libérer la chaussée..

En cas de forte pluie les inondations sont nombreuses, la mise en fonction de moto pompe a permis de s'exercer à évacuer l'eau des caves inondées...



## Formation secourisme



Les sapeurs pompiers de Thal-Marmoutier/Haegen organisent une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) qui se déroulera **le samedi 27 septembre 2014** sur la commune de Thal de **8h à 17h**

Les personnes intéressées par cette formation sont priées de s'inscrire à la mairie.

Une participation de 10 € est demandée pour les frais de formation et le repas de midi.

Pour tout renseignement, prenez contact avec le chef de section.

*Sergent DENTEL Fabien 03 88 71 83 86 06 24 00 13 52*



« Eh oui ! Nos Pompiers restent opérationnels et dévoués à de nobles causes, mais ils n'auront toujours pas leur caserne !!! Alors que le projet semblait ficelé, permis de construire déposé... (Thal Infos N° 35) , voilà qu'un nouvel imprévu annule toutes les tractations et les efforts consentis depuis plus de six ans.

En 2008, nous avons pris en charge le dossier de l'implantation de la future caserne des pompiers, dossier difficile compte tenu de l'absence de terrain communal pouvant l'implanter. De plus il fallait convaincre le SDIS et son responsable le colonel Gaudon de l'opportunité d'investir dans la construction ou l'aménagement d'une caserne à Thal-Marmoutier, la compétence Pompiers étant du ressort du SDIS.

Après avoir exploré de nombreuses possibilités, le choix s'est finalement porté sur l'aménagement du préau de l'ancienne école de St Gall, en utilisant le garage de la locataire Mme Mangenot, en échange d'un emplacement réservé sous le préau. Après avoir contacté Mme Mangenot, celle-ci accepta verbalement cette proposition.

Suite à cet accord, le SDIS déposa la demande de permis de construire, engagea la consultation des entreprises pour les différents corps de métier pour l'exécution des travaux.

Vint ce courrier de Mme Mangenot, daté du 4 janvier 2014 informant le SDIS de son refus d'échanger son garage contre l'emplacement sous le préau.



Strasbourg, le 27 JAN. 2014

Monsieur Jean-Claude DISTEL  
Maire de Thal-Marmoutier  
2 rue Mosselbach  
67440 THAL-MARMOUTIER

Monsieur le Maire,

Par courrier du 09 janvier 2014, votre locataire Madame MANGENOT nous informe qu'elle ne souhaite pas libérer le garage que vous lui avez loué et qui devait être intégré au projet d'aménagement d'une nouvelle caserne.

Vous comprendrez que dans ces conditions le SDIS ne peut mener à bien le projet que nous avons monté ensemble. J'ai donc le regret de vous informer que le SDIS est de ce fait dégagé de ses engagements à votre égard et suspend avec effet immédiat les travaux qu'il avait projetés.

Si la situation devait évoluer favorablement, nous reconsidérerons la situation en considération de notre situation financière à ce moment.

J'adresse copie de la présente à Monsieur Etienne WOLF, président du groupement Nord.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
du conseil d'administration

Guy-Dominique KENNEL

Nous voilà donc revenu à la case départ avec pour conséquence l'abandon vraisemblable de toute implantation future d'une caserne.

La responsabilité de cet échec est bien sûr à imputer à Mme Mangenot, et je le regrette, car elle pénalise lourdement les conditions de travail et d'intervention de nos pompiers. »

Jean Claude DISTEL

# Défibrillateur

Depuis janvier de cette année la commune s'est dotée d'un Défibrillateur Automatisé Externe.



Cet appareil est implanté à l'entrée de la Salle Jeanne d'Arc et est à la disposition de toute personne pour secourir une victime en arrêt cardio-respiratoire. La nuit, son implantation est visible grâce à un flash répétitif. Plusieurs personnes ont participé à une formation.

Un **défibrillateur automatisé externe (DAE)** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à



l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Le premier défibrillateur automatique commercial date de 1994.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, **mais aussi par le public non formé**



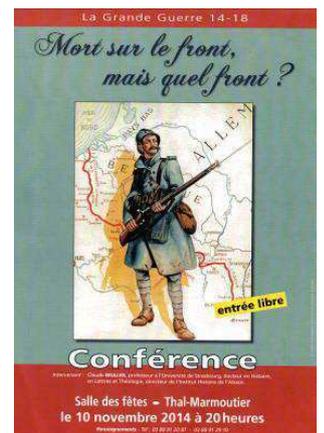
**Remarque :** le défibrillateur peut sauver des vies...toute dégradation portée à cet appareil sera poursuivie ! L'ouverture volontaire du capot entraîne l'intervention d'une personne habilitée et génère un coût...alors respectons cet équipement...demain vous pourrez en avoir besoin !!!

# La grande guerre 14-18



A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, la commune de Thal a fait procéder à la réfection de la statue Jeanne d'Arc et organise le 10 novembre au soir une conférence au Mille Club.

Le 11 novembre aura lieu une cérémonie au monument aux morts et la mise en place de deux plaques commémoratives avec les noms des victimes de THAL tombées au champ d'honneur des différentes guerres.

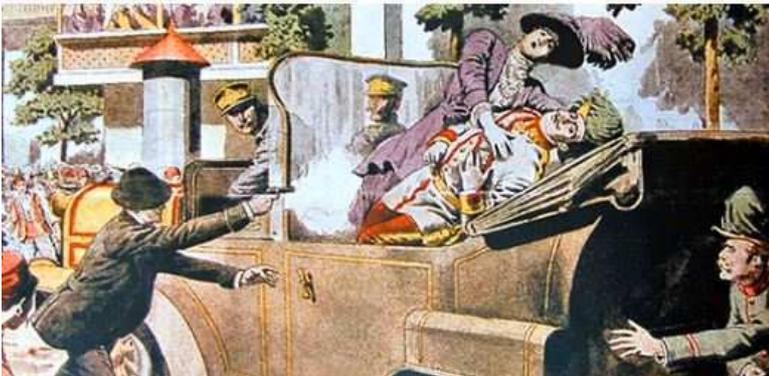


# 1914 - 1918

## ...les mobilisés thalois dans les tourmentes et tourments ...

**L'année 1914 est une année de désordre météorologique exceptionnel.**

Elle débute avec un hiver particulièrement rigoureux. La neige n'est pas abondante, mais le record de froid de  $-50^{\circ}$  au sud de la Norvège est ressenti, non seulement chez nous, mais jusqu'en Afrique du Nord. Toute la France grelotte et voit ses cours d'eau geler: on enregistre des températures de près de  $-20^{\circ}$  dans l'Hérault et de  $-10^{\circ}$  à Toulouse. Les hausses de températures en février mars provoquent de fortes tempêtes et des inondations. Le mois d'avril est plus clément. De mai à fin août, les températures restent en-dessous de la moyenne saisonnière. L'Alsace est un peu préservée de ces perturbations.



Après l'attentat de Sarajevo du 28 juin, l'Autriche envisage une intervention militaire en Serbie que l'empereur Guillaume II approuve pour "donner une leçon à la Serbie". Toutefois cette intervention dans les Balkans se complique par suite des alliances entre pays européens. La France, depuis l'alliance franco-russe de 1892, avec son esprit revanchard y voit une occasion pour récupérer l'Alsace et la Lorraine perdues depuis 1871. Elle a une grande part de responsabilité dans le

déclenchement du conflit. Guillaume II veut éviter à tout prix une guerre généralisée où l'Allemagne aurait à se battre sur deux fronts. L'enchaînement des événements l'oblige à commencer les hostilités; cette intervention, qui aurait pu se limiter à un conflit austro-serbe va, en raison des différentes alliances, conduire à un conflit européen.

Lorsque la mobilisation est décrétée le 02 août, Thal est en ébullition toute la nuit puisque les classes de réserves (Landwehr) sont rappelées, c'est à dire les hommes jusqu'à 45 ans.

**Les alsaciens-lorrains qui se trouvent en France doivent s'engager dans l'armée française, alors que ceux du village endossent l'uniforme allemand.**



Guillaume II d'Allemagne (vers 1890).

A l'unanimité, toutes les parties pensent que cette guerre sera courte; les allemands sont persuadés que les mobilisés rentreront pour Noël. Les français, plus optimistes, croyaient d'abord qu'ils rentreraient déjà pour les vendanges, mais suite aux revers en Alsace, Lorraine et l'invasion du Nord depuis la Belgique, ils perdent leurs illusions.



A l'époque les régiments tant français qu'allemands étaient des régiments régionaux. Seul l'engagé, qui choisit son arme, se retrouve isolé dans un autre régiment que l'appelé.

En août, l'organisation de tous les services n'est pas encore en place ; deux vaches sont achetées au village par l'intendance militaire. Abattues, leurs carcasses sont acheminées vers le front.

Les premiers blessés allemands (bataille de Sarrebourg ?) évacués sur Strasbourg arrivent à Thal où des voitures tapissées de paille sont réquisitionnées avec conducteurs et attelages. Elles partent à la nuit tombée et effectuent le transfert jusqu'à Willgothem.

Octobre apporte la mauvaise nouvelle des premiers tués de Thal : Séraphin Oberlé le 1<sup>er</sup> octobre et Joseph Volkringer le 5 octobre (actuel 15, rue Ballerich) ; au 1<sup>er</sup> novembre, on compte 5 blessés.

Le rêve d'une guerre courte est balayé par la dure réalité qui dépassera bientôt les prévisions les plus pessimistes. Au lieu de quelques mois, cette guerre durera 4 ans et sera la plus monstrueuse boucherie que le monde ait connu.



Les classes nées entre 1872 et 1900 inclus seront mobilisées. L'état civil ne permet pas de chiffrer leur nombre exact car on ne peut y repérer les exemptés, ni les personnes n'habitant plus la commune. Certains sont allés travailler en France et beaucoup d'autres se sont expatriés en Algérie, en Afrique du Sud ou aux Etats-Unis d'Amérique. La classe 1920 (ceux nés en 1900) est appelée en juin-juillet 1918 ; ces mobilisés n'ont pas, ou à peine, 18 ans.

Alors que tous ces bras sont absents pour les travaux

habituels et saisonniers, les femmes, enfants et hommes restés à Thal sont confrontés aux réalités de la guerre avec les contrôles, déclarations et rationnements. Ils ne souffrent pas de la faim comme dans les grandes agglomérations où le pic est atteint en 1917.

La situation est si préoccupante que les autorités créent, comme dans tous les villages, un centre de collecte où il faut livrer le moût de distillation. Celui-ci est acheminé dans des usines pour en faire de la marmelade en y ajoutant des succédanés de sucre.

Les soldats envoient le plus souvent possible, des cartes à contenu anodin à cause de la censure ; lorsqu'ils se plaignent, ce n'est que pour de petites contrariétés quotidiennes. Souvent ils terminent leur courrier par l'inscription portée sur leur boucle de ceinturon d'uniforme : "Gott mit uns" (Dieu avec nous) ... Ils font silence sur les épreuves inhumaines endurées.

Les premiers à rentrer, peut-être permissionnaires ou convalescents, arrivent le 09.11.1918, soit avant l'armistice. Le retour des hommes au village s'étale principalement jusqu'à fin novembre ; certains ne rentreront qu'aux alentours de Noël et le dernier le 11 janvier 1919.

Les survivants qui reviennent estropiés, mutilés ou "sauvés" sont marqués à vie. Pratiquement aucun ne fait de confidences sur le vécu au front à son entourage ; le traumatisme est trop lourd.

Des photos avec des militaires en uniforme allemand se trouvent dans toutes nos familles puisque le service militaire était obligatoire. Malheureusement à chaque visage ne peut plus être accolé un nom.

Un rare bulletin de démobilisation qui vaut la peine d'être mentionné : celui de Joseph Sutrell.

Ce célibataire de Saint-Gall, né le 29.04.1892, fut estafette à partir du 03 août 1914 dans différents régiments d'infanterie avant d'être affecté à des services auxiliaires. Il termina la guerre dans les tranchées de Verdun du 04.09 au 11.11.1918. Son papier de démobilisation, établi par le 25<sup>ème</sup> bataillon de Pionniers du 2<sup>ème</sup> corps de Nassau, daté du 05.03.1920, précise qu'il est parti sans autorisation le 26.11.1918 et que sa conduite laissait à désirer (*mangelhaft*)....



Les "démobilisés" de l'Alsace-Lorraine revenue à la France, doivent remettre leur livret militaire allemand aux autorités qui lui substituent un livret français.



Conscrits Classe 1912 (nés en 1892)  
devant l'auberge de Schwebwiller

1. Joseph Hopfner père de Henri qui tenait le "bistro" de Schwebwiller 7. Antoine Kuhn second époux de la grand mère maternelle de la fratrie Lucien, Florent et Jeanne Baechel, 8 ... Adam (dom. entre actuel 14 et 16, rue du Mosselbach), 9. Eugène Sutrell de Saint Gall, oncle de la fratrie Madeleine, Lisbeth et Charles Lerch, 10. Antoine Brill frère de Joseph (1.) 11. Joseph Kribs de Saint-Gall (actuel 20, rue du Hirschberg), 12. Aloyse Schmitt, 13. Séraphin Oberlé frère de la grand mère paternelle d'Ernest Oberlé, 14. ... ?

Nom	Prénom	date *	retour 1918	Nom	Prénom	date *	retour 1918
Baumann	Georges	09.06.1898		Has	Victor		20.11.
Bergmann	Joseph			Haas	Georges	1900	
Brill	Joseph	31.08.1890	12.11.	Heckmann	Joseph		28.12.
Brill	Antoine	02.06.1897	24.11.	Hoff	Antoine	04.11.1872	21.12.
Brill	André	08.06.1899	20.11.	Hoff	Charles	04.04.1892	13.11.
Burrus	Joseph	31.07.1890	12.11.	Hoff	Victor	21.09.1893	09.11.
Burrus	Albert	07.08.1898	16.11.	Hoff	Charles	18.07.1896	30.11.
Dedon	Jules	02.10.1892	13.11.	Hoff	Paul	02.06.1899	18.11.
Distel	Alois	07.02.1885	30.11.	Hoff	Alphonse	29.03.1900	12.11.
Distel	Chérubin	03.10.1885	23.11.	Hopfner	Pierre Paul	24.02.1887	04.12.
Distel	François	15.02.1891		Hopfner	Gabriel	23.10.1900	09.11.
Distel	Antoine	09.06.1893		Hubert			
Distel	Joseph		25.12.	Klein	Antoine	05.02.1880	17.11.
Feuerstein	Charles	26.08.1891		Klein	Charles		
Flecksteiner	Joseph	24.07.1899		Klein	Albert	1900	30.11.
Glassen	Joseph	29.05.1896	27.11.	Klein	Joseph	27.03.1900	30.11.
Glassen	Fr. Lambert	07.04.1899	11.11.	Kleitz	Séraphin		07.11.
Glassen	Aloyse	29.09.1900	11.11.				

Kribs	Fr. Joseph	19.08.1892	12.11.
Kuhn	Léon	27.08.1888	09.11.
Kuhn	Joseph	23.03.1889	
Kuhn	Antoine	17/07.1891	09.12.
Kuhn	Louis	07.2.1893	17.11.
Kuhn	Charles	30.10.1894	16.11.
Léopold	François	21.01.1880	09.12.
Lorentz	Paul	21.02.1874	09.07
Lorentz	Eugène	10.12.1877	08.11.
Lorentz	André	.03.1884	
Martin	Florent	16.08.1894	17.11.
Michel	Auguste	26.07.1897	30.11.
Oberlé	Eugène	28.10.1875	27.11.
Oberlé	Charles	28.06.1885	21.11.
Oberlé	André	09.02.1887	
Oberlé	Alphonse	09.09.1890	01.12.
Oberlé	Antoine	31.01.1891	17.11.
Oberlé	Aloyse	24.06.1895	11.01.19
Oberlé	Aloyse	02.02.1898	24.11.
Oberlé	Louis	19.09.1898	09.10.
Rauner	Aloyse	01.01.1878	09.11.
Rauner	Joseph	20.08.1893	
Rauner	Aloyse	26.01.1898	23.11.
Rauner	Joseph	03.07.1898	
Rauner	Joseph	1900	
Rauner	Henri	20.12.1902*Paris/Nancy	
Reydel	Charles	14.07.1887	17.11.
Reydel	Aloyse	21.09.1896	
Reydel	Alphonse		17.11.
Schaeffer	Charles	19.08.1974	30.11.
Schaeffer	Emile	10.12.1894	17.11.
Schmitt	Joseph	07.08.1890	20.12.
Schneider	Charles		31.12.
Schoepf	Aloyse	24.03.1884	11.11.
Schoepf	Joseph	14.01.1897	
Soudier	Wendelin	16.10.1891	27.11.
Soudier	Charles	29.11.1898	01.12.
Soudier	Auguste	20.12.1902	
Sutrell	Charles	2.03.1894	04.12.
Volkringer	René		
Volkringer	Charles	16.09.189	30.11.
Volkringer	Albert	02.06.1898	
Wetta	Séraphin	19.04.1878	07.12.

N.B.: la présente liste est incomplète...

### APPEL aux lecteurs

Que ceux qui connaissent des détails - même infimes ou anodins- sur ces anciens (liens familiaux, domicile de l'époque, métiers, anecdotes, surnoms, etc... ) contactent notre association au

**03 88 70 62 48. MERCI d'avance !**



Collection J.Claude Zwang

Plaque individuelle de soldat portée au cou avec une chaînette. Si le combattant était versé dans une autre unité, les coordonnées étaient portées sur le revers.

En cas de mort, la partie inférieure était enlevée par les camarades pour l'administration militaire et la supérieure laissée sur le tué pour permettre l'identification ultérieure.



Collection particulière

Prisonniers ou/et réquisitionnés (?) par l'armée allemande pour des travaux dans l'aire du Hartmannswillerkopf.

Le soldat avec fusil et casque à pointe est Charles Schaeffer de Saint-Gall, grand père maternel de Marlène et Pierre Volkringer.

Association d'histoire locale M & P  
**Unser Dàhl à Mosselbàch**

# Osterputz

---

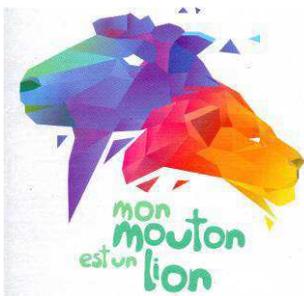


Depuis son élection, c'est la troisième fois que le Conseil Municipal se réunit, mais ce samedi matin c'est devant la salle Jeanne d'Arc que les conseillères et conseillers se sont donnés rendez-vous. Un seul point à l'ordre du jour : nettoyage de printemps. Anciens et nouveaux se sont organisés en petits groupes pour faire table rase de tout ce qui pouvait entraver la beauté de notre nature tellement belle à cette époque de l'année. Le passage de la balayeuse avait déjà procédé au nettoyage des rues et l'action est rodée. Au sein du village les concitoyens veillent au respect de leur environnement, la propreté est de mise et il n'y a pas grand chose à récolter...Malheureusement, aux abords du village et surtout à certains endroits répertoriés, l'incivilité est encore de mise ! Comment expliquer que certains usagers continuent à se débarrasser de leurs déchets n'importe où ? Avec le ramassage hebdomadaire des ordures, avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Marmoutier d'accès facile et gratuit... c'est pourtant si facile de trier et de se débarrasser proprement de tout ce qui nous encombre !!! Alors trions et utilisons les services à notre disposition, peut-être que la remorque restera vide l'an prochain ???

## Du spectacle à la salle

---

### « T'emmêle pas »



En effet c'est à Thal-Marmoutier que s'est ouvert officiellement le festival « Mon mouton est un lion » avec ce spectacle de cirque, burlesque et décalé. Depuis 15 ans que mon Mouton est un lion existe, le succès va s'amplifiant. Le public était nombreux pour assister au spectacle. Ce sont des parents ou des grands-parents accompagnant de jeunes enfants, des groupes périscolaires qui attendaient nombreux dans la cour de la salle polyvalente. Il a fallu ajouter des chaises pour que tous puissent assister confortablement au spectacle

La compagnie du Fil à retordre a présenté un spectacle intitulé « T'emmêle pas » Au-delà du jeu de mot, il y a bien un fil, celui d'un diabolos qui n'en finit pas de se dérouler.

Ils sont deux, **Hugo et Anouk** et entament un dialogue presque muet où, bien vite, Hugo, le garçon grand et costaud, apparaît. Il est un peu maladroit. C'est elle qui se moque gentiment de son tee-shirt trop court, et qui fait rire le public. C'est assez conventionnel et c'est une recette sûre. Mais voilà qu'ils prennent un diabolo et commence alors toute une série de jongleries impressionnantes. L'un et l'autre manient l'objet, les baguettes avec une belle inventivité. Ils mêlent ainsi jonglerie cirque, mime, danse avec une virtuosité étonnante. C'est un spectacle tout public, à partir de quatre ans, mais les adultes s'y réjouissent aussi et ont marqué leur plaisir par de nombreux applaudissements. Ce spectacle intelligent, virtuose a convaincu le public.



## Gala de boxe



...Et on a continué dans l'inédit avec la soirée boxe du BC Marmoutier. Spectateurs et ambiance festive étaient au rendez-vous à la salle Jeanne-d'Arc à Thal-Marmoutier, pour le grand gala annuel du Boxing-Club de Marmoutier du président Jean Debray. « Une belle soirée pour promouvoir la boxe. On ne peut que remercier toutes les personnes qui se sont investies pour redonner au noble art ses lettres de noblesse », a réagi le président du Marmoutier BC, qui est également président du comité départemental.

Pour chauffer l'ambiance, en attendant l'entrée en scène de Johanna Richert originaire de MARMOUTIER, le public a pu assister à une quinzaine de combats amateurs de bonne facture. Mais la température est montée d'un cran avec l'arrivée sur le ring de Johanna Richert, opposée à la Bâloise Nadia Barriga, une adversaire d'un excellent calibre, qui l'avait battue il y a quelques mois à Frenkendorf (Suisse). Mais cette fois, la protégée d'Ibrahima Diop, impériale, va rapidement prendre l'ascendant sur la championne de Suisse. « Johanna était prête dans sa tête. Elle a bien conduit son combat en attaquant d'entrée, obligeant son adversaire à être sur la défensive, pour faire la différence », note Ibrahima Diop, content de la dernière prestation de la saison de son élève.

# Projet inter générationnel

## L'école maternelle au Home St Joseph



Cette année un grand projet d'activité a vu le jour entre les personnes âgées du Home St Joseph et les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle.

Sur l'initiative de 4 jeunes filles en bac professionnel et avec le soutien des enseignantes et de Marjorie, chef de service au Home St Joseph, des rencontres ont été organisées autour de jeux de société. Les échanges se sont construits en plusieurs étapes :

– ETAPE 1 : découverte des jeux dans chaque lieu

Les jeunes filles sont venues se présenter et ont proposé aux deux parties de découvrir et de s'imprégner de jeux de société plus ou moins connus : les dominos, le triomino, le jeu de l'oie, les petits chevaux, le uno.

– ETAPE 2 : 1ère rencontre

Au courant de l'hiver a eu lieu la première rencontre. Les enfants de maternelle se sont rendus au Home pour jouer. L'ambiance, d'abord timide, est vite devenue très conviviale. Nous avons fait des groupes en mélangeant adultes et enfants et toutes les 10 min nous avons changé de table pour que chacun puisse jouer à tous les jeux. La rencontre a été suivie d'un goûter. Un petit groupe d'enfants a même pu visiter l'ensemble du bâtiment et rencontrer d'autres résidents.

– ETAPE 3 : Fabrication de jeux et de pions

Pour poursuivre l'expérience nous avons construit deux jeux géants en bois (jeu de l'oie à l'école et petits chevaux au Home). Il a également fallu fabriquer des pions. Pour cela, nous avons fait une séance de pâte à sel où chacun a pu laisser libre cours à son imagination pour créer un pion à son image.



– ETAPE 4 : 2ème rencontre

En mars nous sommes retournés au Home pour une deuxième rencontre. Cette fois nous avons présenté nos jeux respectifs et y avons joué ensemble. Comme la première visite avait été un succès, nous avons proposé à tous les enfants de faire le tour du bâtiment pour avoir un réel aperçu du lieu et de ses habitants. A nouveau un goûter a été partagé et une grande photo de famille a immortalisé ce beau projet.

– ETAPE 5 : Fabrication de jeux individuels

Pour poursuivre cette initiative, et en lien avec les heures d'aides personnalisées faites en classe, nous avons proposé à tous les enfants de MS et GS de venir pour que chacun fabrique son propre jeu de l'oie et le ramène à la maison pour jouer avec ses parents mais aussi pour se souvenir de l'expérience réalisée en classe.

– ETAPE 6 : Rencontre avec les parents

Enfin, pour finir d'intégrer tous les partenaires à ce projet, lors des 2 dernières séances nous avons invité les parents à venir jouer avec nous à l'école maternelle.

Merci à tous pour ces bons moments partagés !



# « Écoles qui chantent »



Vendredi soir 18 heures, les 130 élèves du RPI avec leurs enseignantes prennent place dans la grande salle Jeanne d'Arc. Tout ce beau monde, sous la houlette de l'intervenante musicale Christine, va ravir le public qui s'est déplacé en nombre. Du chant, des percussions, des danses sont au programme.

Tirés du répertoire de l'association Approchants, les chants succèdent autour du thème de l'air et du vent. Le spectacle mêle les arts et la pédagogie en abordant l'environnement, la santé ou la géographie sur fond de changement climatique. C'est avec une joie certaine que les enfants offrent ce spectacle à leurs parents après avoir longtemps répété, et progressé, pour arriver au plaisir de se produire tous ensemble.

Et pour le final, tous les enfants, dans la salle, jouent des percussions. Pour clôturer dans un air de fête cette soirée chantante, on pousse une dernière chansonnette pour souhaiter une heureuse retraite à Mme MULLER qui quitte l'école de Gottenhouse et le RPI Haegothal.



Un tel moment de bonheur ne peut se terminer qu'autour d'une bonne table où les succulentes pizzas et tartes flambées, préparées par une dynamique équipe de parents, ont rassasié les plus affamés.



# Avis à la population

## Invitation



- Et autres idées, .....

Nous terminerons ce temps de réflexion, que nous espérons enrichissant, d'une manière conviviale autour d'un verre.

*Contact : Eric Stenger 06 81 28 48 15*

## Attitude citoyenne :

La commune, à travers l'intervention de ses ouvriers travaux de fauche, de nettoyage des caniveaux et d'entretien des fossés, présente partout.

Elle doit surtout veiller à maintenir une **libre circulation des voitures sur la voie publique.**

Malheureusement force est de constater que **des plantations débordent** et des voitures occupent cette même voie publique.

J'invite donc, là où c'est le cas, les propriétaires riverains à tailler leurs plantations et à dégager les trottoirs car leur responsabilité est engagée en cas d'accident.

*Le maire*

## THAL-Infos et Site internet :

Nous avons le souci de vous informer de ce qui se passe dans la Commune à travers le bulletin communal (parution semestrielle).

Pour être au courant, en direct, des dernières infos de la Commune en un seul clic...n'hésitez pas à consulter **le site de Thal Marmoutier**. Une mise à jour est effectuée régulièrement.

Ces deux « outils » vous appartiennent...Vous êtes cordialement invités à nous faire part de vos suggestions, à participer à la rédaction du bulletin, à nous faire parvenir des photos...Votre avis, vos articles nous intéressent. Au plaisir de vous lire et Merci pour votre participation.

*La commission communication*



# Infos en vrac

## Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leurs coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : [mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr](mailto:mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr)

## Congés d'été :



La mairie sera fermée du **11 au 24 août inclus**.

Pensez à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) !

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.  
Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

**Lundi 18 h à 20 h      Jeudi 14 h à 18 h**

Modification exceptionnelle des horaires le jeudi 10 juillet : 17h30 à 19h

## Dates à retenir en juillet :

**L'ASC BROTSCH** invite à son **14<sup>ème</sup> marché aux puces le dimanche 13 juillet 2014.**

A cette occasion, la circulation et le stationnement de tous véhicules, autres que ceux des services de sécurité et d'incendie sont interdits à partir de 5 heures :

Rue du Mosselbach entre les maisons n° 2 à n° 32 inclus

Rue des Tilleuls entre les maisons n° 4 à n° 36 (maison forestière) inclus

l'accès par la rue des bergers est interdit

**LE BADMINTON CLUB DE THAL** organise le traditionnel « bal du 14 juillet » **le lundi soir 14 juillet à la Salle Jeanne d'Arc. La commune invite au feu d'artifice.**

## Cours de cuisine :



Les personnes intéressées par les cours de cuisine peuvent **s'inscrire en mairie**. Dans une ambiance conviviale et évidemment gastronomique, ces séances auront lieu les premiers mardis du mois dans la cuisine de la salle Jeanne d'Arc à 18h30.

## Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le RAJ : une adresse internet utile : [www.reseau-animation-jeunes.org](http://www.reseau-animation-jeunes.org)

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel :  
à Thal en août : 03 88 02 48 55  
ou sur le site de la Com Com : [www.cc-saverne.fr](http://www.cc-saverne.fr)



# Infos en vrac

## Elaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



Ce projet initié par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Région Alsace a pour objet de définir les réservoirs de biodiversité. Ces réservoirs sont des espaces où la biodiversité est la plus riche ou le mieux représentée et dans lesquels vivent des espèces patrimoniales, mais aussi communes (nature ordinaire) à sauvegarder.

Définir également les corridors écologiques qui représentent les voies de déplacement empruntées par la faune et la flore et qui relient les réservoirs de biodiversité.

Ce projet, lancé en septembre 2012 est arrivé dans sa phase finale avec une enquête publique, enquête qui s'est terminée le 16 Juin 2014.

Je souhaitais en ma qualité de Maire et Vice Président de la Communauté de communes, chargé de l'Environnement, vous informer de ma contribution et mes observations, tant sur le Territoire communal, mais aussi sur le Territoire de la Communauté de communes. Une contribution concernant le Ried de la Zorn a également été déposée par le Maire de Dettwiller.

Cette démarche a obtenu le soutien de notre Député Patrick Hetzel.

## Carte Nationale d'Identité



La durée de validité de la carte d'identité est portée de 10 à 15 ans.

Mais attention, tous les pays n'acceptent pas la CNI prolongée de 5 ans, **Service-public.fr** fait le point sur les pays qui acceptent et ceux qui n'acceptent pas la CNI prolongée de 5 ans à l'entrée sur leur territoire.

**Ces informations sont susceptibles de modifications à tout moment. Si vous avez un projet de voyage il vaut mieux consulter le site "conseils aux voyageurs" avant votre départ.**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles CNI sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les CNI sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**Attention** : Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI sécurisées pour les personnes mineures.

Inutile de vous déplacer en mairie.



## Communiqué du SMICTOM



La réglementation appliquée sur le lieu de traitement interdit la réception de produit hydrocarboné à base d'hydrocarbure (feutre goudronné, schingle, mammoth).

Ces produits ne peuvent plus être admis en déchèterie à compter du 4 juin 2014, puisque aucune filière de traitement n'est en place.

Malgré, le fait qu'il ne s'agit pas de déchets ménagers ou assimilables, le Smictom travaille à la mise en place d'une telle filière et espère la réaliser à partir du mois de septembre.

Si vous avez de tels déchets à déposer, merci de différer le dépôt et de prendre contact avec le Smictom mi-septembre (tél. : 03 88 02 21 80).

## Appel à candidature

La commune recrute deux « agents recenseurs » pour le recensement de la population de janvier 2015.  
Renseignements à la mairie.

## Manifestations du deuxième semestre

**Réunion infos et projets.** samedi 20 septembre 2014 à 16 heures au Mille Club  
(page 30)

**Secourisme** samedi 27 septembre 8h 17h Mille Club. (page 19)

### Armistice du 11 novembre

10 novembre conférence « *Mort sur le front, mais quel front ?* »

11 novembre cérémonie au monument aux morts et mise en place de deux plaques commémoratives.  
(page 21)

### Salon du vin et de la gastronomie le 21 / 22 / 23 novembre

Salle Jeanne d'Arc

Réservation obligatoire pour les repas gastronomiques du vendredi et du samedi.

03 88 71 09 70 07 70 67 74 78 mail : daniel.oberle@worldonline.fr

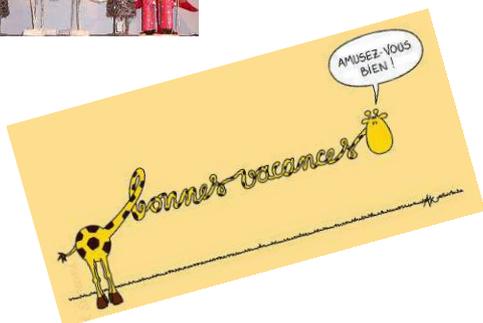


**Théâtre alsacien** avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers samedi 29 novembre en soirée  
Salle Jeanne d'Arc



**Vente de Noël** de la Gungelstüb  
au Home St Joseph (p.15)

**dimanche 30 novembre**



**de retour  
d'une activité  
de plein air,**



en VTT,



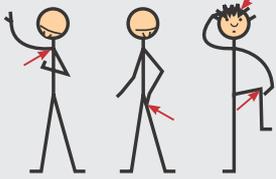
pique-nique  
ou cueillette,



jeux de plein air...

**un examen  
de tout le corps  
s'impose :**

(sans oublier les zones de peau humide)



- > La piqûre de la tique est indolore.
- > Aucun produit répulsif contre les tiques n'est efficace à 100%.
- > Privilégier les vêtements clairs et couvrants
- > Vous trouverez un tire tique en pharmacie et en parapharmacie

**la tique,  
une menace  
à ne pas prendre  
à la légère !**

**gare aux  
tiques**

MICHEL JAGUET  
COMMUNICATION

**gare aux  
tiques**

**action contre la tique  
et les maladies qu'elle transmet**

[www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr](http://www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr)

**action contre la tique  
et les maladies qu'elle transmet**

[www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr](http://www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr)





# la tique, questions réponses !

## Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs très importants de maladies en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante (environ 3000 cas par an).

## A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses est un acarien visible à l'œil nu mais de très petite taille. En Alsace, c'est l'espèce *Ixodes ricinus* que l'on rencontre. La croissance passe par 3 stades :  
**la larve** / 0,5 mm (après éclosion de l'oeuf)  
**la nymphe** / 1 mm  
**l'adulte** / 3 mm mâle ou femelle. Elle peut piquer à tous les stades.

## Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus et les prairies. On en trouve aussi dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins. Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage.

## Comment vit la tique ?

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours. Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

## Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés, oiseaux... le promeneur) postée sur des herbes ou dans le tapis végétal (feuilles mortes), puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'animal ou l'homme, elle s'accroche sur lui. Elle cherche ensuite à piquer préférentiellement les zones de peau humide (pli des genoux, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu...) La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines permettant à la tique de rester fixée dans la peau.

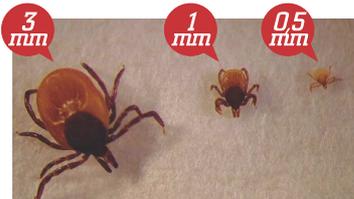


Photo : N. Boulanger, Faculté de Pharmacie de Strasbourg



## Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade.

### Mais attention !

Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent cependant pas une tique de se faufiler en dessous. De même, l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne protège pas totalement d'une piqûre (aucun produit n'est efficace à 100%).

## Comment repérer une tique sur son corps ?

Il est impératif au retour d'une promenade en zone à risque de s'inspecter (ou de se faire examiner par un proche) minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris.

On peut déjà au cours de la promenade, la repérer sur ses vêtements, ou la sentir progresser sur sa peau. Comme elle n'a pas encore eu le temps de se fixer, il est très facile de l'enlever.

## Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit pour l'extraire.

### IMPORTANT...

Plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de maladie augmente.

S'inspecter minutieusement tout le corps au retour de chaque promenade.

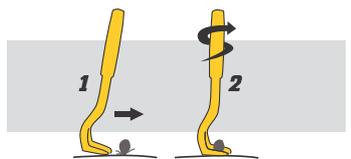
Enlever la tique le plus précocement possible est primordial.

Désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains

## Extraction au tire tique

- 1 Insérer la tique dans la fente du tire tique
- 2 Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.

C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité. Ensuite, il faut désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.

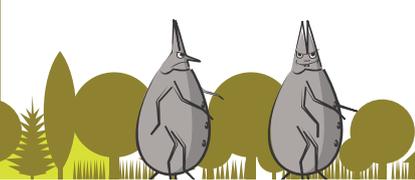


## Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines).

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... Il faudra consulter son médecin traitant.

En effet, un traitement adapté permettra d'éviter le développement d'une maladie de Lyme ou d'une autre maladie transmise par les tiques.



21 juin 2014

Feu de la St Jean

